



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 24 NOVEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **VENDREDI 6 DECEMBRE 2019 (de 18 heures à 19 heures)** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 1^{er} DECEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 14 DECEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 8 DECEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 21 DECEMBRE 2019** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 15 DECEMBRE 2019**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission
Bernard DEJARDIN.



AVIS IMPORTANT

Du samedi 30 novembre au dimanche 2 février, les coups d'envoi des rencontres seront modifiés dans les conditions suivantes :

SENIORS	Coups d'envoi à 14 heures 30 au lieu de 15 heures Coups d'envoi à 12 heures 45 au lieu de 13 heures ou 13 heures 15
U11 - U13	Coups d'envoi à 13 heures 30 au lieu de 14 heures
U18 - U16	Coups d'envoi à 14 heures 45 au lieu de 15 heures à 16 heures
VETERANS	Coups d'envoi à 14 heures 45 au lieu de 15 heures à 16 heures

Pour les rencontres dont les coups d'envoi prévus sont fixés à des horaires différents, il n'y a aucun changement.

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES CALENDRIERS JEUNES

TROPHEE DES GLACES U15

Suite au succès des années précédentes, le District ARTOIS organise de nouveau cette année le **TROPHEE DES GLACES**. Ceci permet à nos jeunes U15 de jouer dans une période où aucune compétition officielle n'est prévue.

Les 3 journées retenues pour cette édition sont les **Dimanche 15 décembre 2019 - 19 et 26 janvier 2020**.

Les inscriptions pour les clubs possédant une équipe U15 doivent se faire par Footclub avant le 1er décembre 2019. Les clubs inscrits après cette date compléteront les places vacantes. Vous pouvez vous inscrire sur 1, 2 ou les 3 dates.

Les clubs pouvant accueillir en mettant à disposition leur terrain synthétique peuvent faire parvenir leur accord au district. Cela peut être pour 1, 2 ou les 3 dates. Nous pourrions accueillir toutes les équipes inscrites que si le nombre de terrains est suffisant.

La formule restera la même que l'année dernière, l'objectif étant que les jeunes puissent jouer dans un esprit de convivialité, de Fair Play, sans compétition.

Nous souhaitons aussi un arbitrage éducatif, il sera donc fait par un éducateur de club au centre et par des jeunes joueurs à la touche.

Enfin, pour les clubs souhaitant mener une action dans le cadre du PEF, nous pensons que c'est une belle opportunité.

Le Département Jeunes.



COMMISSION DES CALENDRIERS SENIORS

» Le RC SAINS joue ses matchs D4 - GROUPE B et D6 - GROUPE C sur le terrain honneur.

» USO LENS joue ses matchs D1 - GROUPE B sur le terrain synthétique du stade Leclerc.

Le Président de la Commission
Richard RATAJCZAK.



INFORMATIONS AUX CLUBS

Le **SC SAINT NICOLAS** nous informe qu'en raison de travaux sur le parking, le stationnement et l'accès aux complexe du Stade MOLO s'effectueront par la zone d'activités dite « les alouettes » (suivre les panneaux signalétiques implantés dans la commune).

Le Secrétaire Général
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION des CALENDRIERS JEUNES

- » Forfait général d' **AOSC SALLAUMINES** en **U18 D3 – GROUPE B** – Amende de 35 euros.
- » **AFC LIBERCOURT** joue ses matchs **U18 D4 – GROUPE C** à 16 heures.
- » Durant la période hivernale, **AS PTT ARRAS** joue ses matchs **U15 D2 – GROUPE B** au **complexe sportif Grimaldi – Terrain synthétique**.
- » **RC SAINS** joue ses matchs **U15 à 8 – GROUPE C** sur **terrain annexe**.
- » Remises partielles

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Samedi 14 Décembre 2019 à 14 heures 45** :

U18 D2 – GROUPE B

Olympique Liévin / UAS Harmes du 5 octobre

U18 D3 – GROUPE C

US Pas / ES Saulty du 19 octobre

U18 D4 – GROUPE A

AS Saily Labourse / FC Lillers du 16 novembre

U18 D4 – GROUPE C

AFC Libercourt / SC Artésien du 19 octobre

U16 D1

ASSB Oignies / US Billy Berclau du 7 septembre

AS Courrières / ES Anzin du 7 septembre

FC La Couture / US Croisilles du 2 novembre

U16 D2 – GROUPE A

Vallée la Ternoise / AS Tincquizel du 19 octobre

FC Givenchy-Neuville / RC Avesnes-Boubers du 19 octobre

Olympique Burbure / JF Mazingarbe du 2 novembre

FC Bouvigny / CS Diana Liévin du 16 novembre

U16 D2 – GROUPE B

US Noyelles sous Lens / Olympique Hénin du 5 octobre

Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **Dimanche 15 Décembre 2019 à 10 heures** :

U15 D2 – GROUPE B

AS BBV / US Biache du 3 novembre

U15 D4 – GROUPE A

FC La Roupie / Olympique Hénin du 29 septembre

U15 D4 – GROUPE B

Stade Hénin (b) / US Noyelles sous Lens du 6 octobre

AAE Evin / AS Violaines (b) du 17 novembre

U15 D4 – GROUPE C

US Monchy au Bois-Saulty / US Rouvroy du 13 octobre

U14 D1

RC Lens / US Saint Pol du 20 octobre

Pascal WATEL.



OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

Le **SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019** de 8 heures 30 à 12 heures 30
À ROUVROY

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux **dirigeants licenciés** dans un club, notamment ceux chargés de la gestion de l'association.

- > En fonction du projet du club et de ses valeurs, pouvoir faire appel à la fois à des ressources publiques et privées.
- > S'allier et travailler avec des partenaires.
- > Champ et recherche de partenaires, doit être un chantier prioritaire car défi économique de votre développement.

LIEU ET DATES :

ROUVROY - Stade Constant Duquenoy - Rue du Général De Gaulle - 62320 ROUVROY
Samedi 30 novembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

ANIMATEURS :

- > Evelyne BAUDUIN, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
- > Louis DARTOIS, président de la commission de Formation et formateur labellisé IFF

PROGRAMME SUCCINCT :

- > Identifier les ressources financières du club.
- > Différencier le sponsoring et le mécénat.
- > Savoir présenter son club à un partenaire ainsi que projet et ses valeurs.
- > Solliciter des subventions :
 - Règles, dossiers.
 - Dispositifs fédéraux et locaux.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants maxi

- > Dirigeants bénévoles de club.
- > Présidents, trésoriers ou Membres du bureau

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois (bandeau bleu) choisir : FORMATIONS

Puis Formation Dirigeants/Dirigeantes

Choisir cette formation : « Optimiser les ressources financières de son club » à Rouvroy.
Lisez attentivement les objectifs.

Pour vous inscrire, il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur notre site, à remplir par vos soins (apparaît avec toutes les modalités dont le paiement).

Bulletin complété à renvoyer pour **le 20 novembre** à carfaux@lfhf.fff.fr

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



COMMISSION DES CALENDRIERS VETERANS

En raison de matchs de coupes les **7 et 8 décembre**, les rencontres suivantes sont remises à une date ultérieure :

VETERANS – GROUPE A

AAE Aubry / AAE Aix

Béthune Stade / Car. Billy Montigny

USO Meurchin / USA Liévin

FC Montigny / USSM Loos

VETERANS – GROUPE E

Beaumetz Sud Artois / CS Habarcq
US Monchy Breton / US Pas
RC Avesnes / SCL Pommier
AS Maroeuil / AS PTT Arras
US Aubigny au Bac / FC Dainville

VETERANS A 7 – GROUPE H

COS Marles / FC Camblain

Remise de matchs :

VETERANS – GROUPE A

Béthune Stade / USO Meurchin – le 14 décembre à 18 heures
USSM Loos / USA Liévin – le 14 décembre à 17 heures

VETERANS – GROUPE B

Verquin les Mordus / ES Haisnes – le 15 décembre à 9 heures 30

VETERANS – GROUPE C

Hénin Stade / US Rouvroy – le 15 décembre à 10 heures
AAE Evin / AC Noyelles Godault – le 15 décembre à 8 heures 45

VETERANS – GROUPE D

US Biache / AS Berneville – le 15 décembre à 10 heures

VETERANS – GROUPE E

US Pas / C Dainville – le 14 décembre à 17 heures
Beaumetz Sud Artois / AS Maroeuil – le 14 décembre à 17 heures
US Aubigny au Bac / RC Avesnes – le 14 décembre à 14 heures 45

VETERANS – GROUPE F

FC Hinges / ES Labeuvrière – le 14 décembre à 17 heures
US Ham / UC Divion – le 14 décembre à 14 heures 45
FC Auchel / US Noeux – le 14 décembre à 14 heures 45

VETERANS – GROUPE G

US Maisnil / FC Hersin – le 15 décembre à 10 heures
AS Vendin / US Ablain – le 15 décembre à 10 heures

VETERANS – GROUPE H

FC Tilloy / US Saint Pol – le 8 décembre à 9 heures
US Saint Pol / AS Quiéry – le 15 décembre à 10 heures
US Izel les Equerchin / AS Tincquizel – le 15 décembre à 10 heures

VETERANS A 7 – GROUPE D

ASC Camblain / FC Thélus – le 8 décembre à 10 heures
ASC Camblain / USA Arleux – le 15 décembre à 10 heures
Vallée la Ternoise / FC Thélus – le 15 décembre à 10 heures

VETERANS A 7 – GROUPE E

ES Bois Bernard / US Noyelles sous Lens – le 15 décembre à 8 heures 45
Hénin Kennedy / US Vermelles – le 15 décembre à 8 heures 45

VETEANS A 7 – GROUPE F

AG Grenay / EC Mazingarbe – le 8 décembre à 8 heures
SC Fouquières / EC Mazingarbe – le 15 décembre à 8 heures 45
FC Bouvigny / Olympique Liévin – le 15 décembre à 8 heures 45

VETERANS A 7 – GROUPE G

FC Givenchy / FC Servins – le 15 décembre à 10 heures

VETERANS A 7 – GROUPE H

FC Lillers / US Hesdigneul – le 7 décembre à 14 heures 45

VETERANS A 7 – GROUPE I

JF Mazingarbe / CS Diana Liévin – le 7 décembre à 17 heures
FCH Lens / US Noeux – le 7 décembre à 17 heures

La Commission Vétérans
Gérard DEBONNE
Eric GOOSSENS



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 12 NOVEMBRE 2019

Présidence : Evelyne BAUDUIN –
Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINGCK

RESERVES NON CONFIRMÉES NON APPUYÉES et FORFAITS

CHAMPIONNAT et COUPES

Journées des 19 et 20 octobre 2019

SENIORS D1 POULE A

Rencontre US ROUVROY / COS MARLES

Réserves Techniques de ROUVROY non confirmées, non appuyées, non recevables
Amende de 17 € à ROUVROY. Résultat acquis sur le terrain. Score 1 – 2

SENIORS D6 POULE F

Rencontre AS CAUCHY / US HESDIGNEUL

Réserves d'HESDIGNEUL non confirmées, non appuyées, non recevables
Amende de 17 € à HESDIGNEUL. Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 0

SENIORS D7 POULE G

Rencontre ES ELEU / AS NOYELLES LES VERMELLES

Absence de l'équipe de NOYELLES à l'heure du coup d'envoi
ELEU bat NOYELLES par forfait. Score 5 – 0
Amende de 25 € (1^{er} forfait) à NOYELLES LES VERMELLES
Match Retour à ELEU

VETERANS POULE D

Rencontre US BIACHE / JS ECOURT

Absence de l'équipe de ECOURT à l'heure du coup d'envoi
BIACHE bat ECOURT par forfait. Score 5 – 0
Amende de 50 € (2^{me} forfait) à ECOURT
Match Retour à BIACHE

VETERANS POULE G

Rencontre CALONNE LIEVIN / US ABLAIN

Absence de l'équipe d'ABLAIN à l'heure du coup d'envoi
CALONNE LIEVIN bat ABLAIN par forfait. Score 5 – 0
Amende de 25 € (1^{er} forfait) à ABLAIN
Match Retour à CALONNE LIEVIN

VETERANS A 7 POULE F

Rencontre ES BULLY / OLYMPIQUE LIEVIN

Absence de l'équipe d'OLYMPIQUE LIEVIN à l'heure du coup d'envoi
BULLY bat OLYMPIQUE LIEVIN par forfait. Score 5 – 0
Amende de 30 € (2^{me} forfait) à OLYMPIQUE LIEVIN
Match Retour à BULLY

U18 D3 POULE A

Rencontre AFCLL BETHUNE / AS VENDIN

Absence de l'équipe de VENDIN à l'heure du coup d'envoi
BETHUNE bat VENDIN par forfait. Score 5 – 0
Amende de 15 € (1^{er} forfait) à AS VENDIN
Match Retour à BETHUNE AFCLL

U18 D3 POULE B

Rencontre US COURCELLES / AOSC SALLAUMINES

Absence de l'équipe de SALLAUMINES à l'heure du coup d'envoi

COURCELLES bat SALLAUMINES par forfait. Score 5 - 0

Amende de 15 € (1^{er} forfait) à SALLAUMINES

Match Retour à COURCELLES

U18 D3 POULE C

Rencontre VALSENSEE VIS / AS PTT ARRAS

Réserves de VALSENSEE VIS non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à VALSENSEE VIS. Résultat acquis sur le terrain. Score 7 - 2

Journées des 26 et 27 octobre 2019

SENIORS D6 POULE B

Rencontre AJ ARTOIS / US MONDICOURT

Réserves de MONDICOURT non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à MONDICOURT. Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3

SENIORS D6 POULE E

Rencontre US HOUDAIN / US CROISETTE

Réserves de CROISETTE non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à CROISETTE. Résultat acquis sur le terrain. Score 4 - 1

Rencontre FC CALONNE 6 / ASC CAMBLAIN

Réserves de CALONNE F6 non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à CALONNE F6. Résultat acquis sur le terrain. Score 6 - 1

Rencontre FC SERVINS / FC HERSIN

Réserves d'HERSIN non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à HERSIN

SENIORS D7 POULE B

Rencontre AS BARLIN / ES ALLOUAGNE

Réserves d'ALLOUAGNE non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à ALLOUAGNE.

Réserves de BARLIN non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à BARLIN. Résultat acquis sur le terrain. Score 1 - 3

VETERANS POULE E

Rencontre AUBIGNY AU BAC / US MONCHY BRETON

Absence de l'équipe de MONCHY BRETON à l'heure du coup d'envoi

AUBIGNY bat MONCHY par forfait. Score 5 - 0

Amende de 25 € (1^{er} forfait) à MONCHY BRETON

Match Retour à AUBIGNY AU BAC

U15 A 8 POULE B

Rencontre FC AUCHEL / US HESDIGNEUL

Absence de l'équipe d'AUCHEL à l'heure du coup d'envoi

HESDIGNEUL bat AUCHEL par forfait. Score 5 - 0

Amende de 10 € (1^{er} forfait) à AUCHEL

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire,
Jacques PENNINCK



COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 19 NOVEMBRE 2019

Présidence : Evelyne BAUDUIN –

Présents : Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jacques PENNINCK

DATE D'APPLICATION le 26 NOVEMBRE 2019

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPE D'ARTOIS YVES SAINT AUBIN
22182321 – AGNY ES/GIVENCHY FC

La Commission,

Considérant le joueur BERNARD Jordan licence n° 1082127389 d'AGNY, suspendu pour 1 match ferme à compter du 12 novembre 2019 était suspendu le jour de la rencontre, (Avertissements du 25 août 2019, 15 septembre 2019 et 3 novembre 2019).

Dit que le joueur BERNARD Jordan ne pouvait participer à la rencontre citée en rubrique, voir modalité de purge des suspensions.

Donne match perdu par pénalité à AGNY ES pour en reporter le bénéfice à Givenchy sur le score

AGNY ES/GIVENCHY FC 0 - 3.

Inflige au joueur, BERNARD Jordan n°1082127389 d'AGNY, en application de l'article 186 des Règlements Généraux du District Artois, 1 match de suspension ferme à compter du lundi

2 décembre 2019 à 00h00.

Amende de 80 euros à AGNY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Evelyne BAUDUIN.

Le secrétaire de la Commission
Jacques PENNINCK.



FORMATION DES TRESORIERES DE CLUBS – 1^{ER} NIVEAU

Le 7 DECEMBRE 2019 au SIEGE du DISTRICT de 8 heures 30 à 12 heures 30

Participez à la deuxième formation de vos trésoriers ou trésorier adjoint proposée sur le territoire du District dans le cadre du parcours fédéral de formation des dirigeants (PFFD), bien sûr cette formation est tout à fait adaptée à tous les dirigeants de votre club.

OBJECTIFS :

Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux dirigeants licenciés, notamment ceux souhaitant s'investir dans la gestion financière, les dirigeants et trésoriers en place, ainsi que les nouveaux trésoriers.

- > Comprendre le rôle d'un trésorier.
- > Assimiler les enjeux de la comptabilité.
- > Savoir reconnaître les documents comptables.
- > Gérer au quotidien la trésorerie de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.

LIEU ET DATES :

District Artois, chemin des manufactures 62800 Liévin - Samedi 7 décembre 2019 de 8 heures 30 à 12 heures 30

ANIMATEUR :

Evelyne BAUDUIN, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.
Serge HERMAN, Expert-comptable

PROGRAMME SUCCINCT :

Afin d'être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative = ETRE TRESORIER D'UN CLUB DE FOOTBALL

- > Comprendre son rôle et ses missions...
- > Découvrir les bases de la comptabilité d'un club.
- > S'organiser efficacement au quotidien.
- > Mettre en place et suivre un budget.
- > Mettre en place et suivre un plan de trésorerie

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

- > Dirigeants bénévoles de clubs
- > Trésoriers, Trésoriers adjoints

COMMENT PARTICIPER :

Sur le site du District Artois (bandeau bleu) choisir : FORMATIONS

Puis Formation Dirigeants/Dirigeantes

Choisir cette formation : « [S'approprier les clés de la gestion financière](#) » au siège du District Artois.

Lisez attentivement les objectifs.

Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le bulletin d'inscription, le remplir par vos soins (apparaît avec toutes les modalités dont le paiement).

Bulletin complété à renvoyer à carfaux@lfhf.fff.fr avant le 27 novembre 2019

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.